



Laurent HEYER
Hôpital de la Croix-Rousse 69004 Lyon
GSM : 0631185761
Email : laurent.heyer@gmail.com
Objet : candidature aux élections du conseil d'administration du SNPHARe

Cher collègue,

Le SNPHARe est un syndicat professionnel opposant et proposant. Cet engagement s'est retrouvé tout au long des combats qui ont émaillés la construction du statut de praticien hospitalier. Ce positionnement a été tenu lors des différentes réformes hospitalières qui partagent toutes un démantèlement des acquis d'un hôpital public au profit d'un hôpital-entreprise. Le SNPHARE a été à la pointe de la dénonciation de cette bascule. Ces dernières années, le SNPHARE a informé, interpellé et exhorté nos différents ministères de tutelle.

Les différents ministères ont ouvert des espaces de discussions. Le SNPHARE associé à Avenir hospitalier puis APH, notre intersyndicale représentative, a été présent avec des propositions innovantes sur le mercenariat, la pénibilité, la gouvernance... . Le solde de cet investissement est souvent maigre. Soit les textes de compromis ne sont finalement pas appliqués, soit le projet de loi élude les sujets critiques : la reconnaissance de notre travail n'est toujours pas effective.

Il faut donc continuer à s'opposer et proposer mais avec des modalités nouvelles pour emporter le changement. C'est dans cette perspective que je me porte candidat au conseil d'administration du SNPHARE. Il s'agit maintenant de prolonger l'action syndicale sur le terrain de la défense de notre profession. Principalement par l'action au sein des CNP qui sont les nouvelles structures professionnelles représentatives en interface avec nos différentes instances. A ce titre, en tant que représentant du SNPHARE au sein du CNP-AR, il nous est possible de faire savoir et défendre efficacement les enjeux de notre profession d'anesthésiste-réanimateur et médecine péri-opératoire.

Un nouveau mandat me permettrait de continuer à construire une expression forte de ce que doit être la profession de médecin, son domaine d'exercice, son cadre réglementaire et son autonomie d'exercice. C'est par le professionnalisme que nous nous opposerons efficacement à l'appauvrissement de notre espace de travail, ceci afin que l'hôpital public reste un environnement professionnel attractif pour les jeunes praticiens. Contribuer à ce que l'hôpital public soit un cadre professionnel dans lequel ils pourront s'engager en confiance est un objectif dans lequel je souhaite m'inscrire.

Je vous prie d'agréer cher collègue, mes confraternelles salutations.

Laurent Heyer